

1. Comment ce partenariat stratégique avec l'Agence française de développement (AFD), dans le cadre du programme TFSC, s'intègre-t-il dans la vision de développement à long terme de MauBank ? Plus précisément, en quoi cette initiative marque-t-elle une évolution – voire une redéfinition – de votre positionnement en tant qu'acteur bancaire, au-delà des objectifs financiers traditionnels ?

La signature de cet accord stratégique avec l'Agence française de développement (AFD), dans le cadre du programme *Transforming Financial Systems for Climate* (TFSC), s'inscrit pleinement dans la vision de long terme de MauBank : faire de la durabilité un levier central de notre modèle de développement.

Déjà engagée dans l'accompagnement de projets liés à la transition énergétique, MauBank renforce aujourd'hui ses capacités à travers une ligne de crédit verte de 38,5 millions d'euros et un programme d'assistance technique de quatre ans. Cette initiative nous permet d'amplifier notre soutien aux secteurs-clés de la transition — énergies renouvelables, agriculture durable, économie circulaire — tout en consolidant notre expertise interne en gestion des risques climatiques et en finance durable.

Le partenariat avec l'AFD nous donne accès à un coût de liquidité réduit, nous permettant de proposer des financements verts à des taux d'intérêt plus compétitifs. Pour de nombreuses entreprises, cet accès incitatif est décisif pour engager des investissements verts et accélérer leur transformation.

Dans un contexte mondial où l'urgence climatique s'intensifie, Maurice, en tant qu'État insulaire en développement (SIDS), est particulièrement vulnérable : montée des océans, érosion côtière, cyclones plus violents, changements dans les régimes de précipitation affectant notre économie et nos infrastructures.

Face à ces risques, il devient impératif non seulement de réduire notre impact (atténuation), mais aussi de renforcer notre résilience (adaptation).

En s'adossant à ce partenariat stratégique, MauBank affirme sa volonté d'être non seulement un acteur financier, mais un partenaire engagé dans la construction d'une économie mauricienne plus verte, plus résistante et tournée vers l'avenir.

2. Quelles ont été les principales motivations qui ont conduit MauBank à s'engager dans un projet aussi ambitieux en matière de finance durable ?

L'engagement de MauBank dans un projet aussi ambitieux en matière de finance durable découle à la fois d'une réalité nationale, d'une responsabilité planétaire et d'une vision stratégique pour l'avenir de l'institution.

À l'échelle de Maurice, en tant qu'État insulaire en développement (SIDS), le pays est particulièrement exposé aux risques climatiques : montée des océans, réchauffement des eaux, modification des régimes de précipitation, érosion côtière et intensification des événements météorologiques extrêmes (cyclones, sécheresses, inondations).

Face à ces vulnérabilités, il est impératif de renforcer la résilience de notre économie et de réorienter les flux financiers vers des projets d'atténuation et d'adaptation.

À l'échelle mondiale, notre engagement s'inscrit dans la dynamique portée par le GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat), qui recommande, dans son rapport spécial sur le réchauffement de 1,5 °C (2018), de réduire les émissions nettes de carbone à zéro d'ici 2050 pour limiter les effets du changement climatique.

Maurice a d'ailleurs fixé ses propres Nationally Determined Contributions (NDCs), que MauBank entend soutenir activement en ouvrant un accès facilité au financement durable.

Le renforcement des capacités internes constitue un axe prioritaire pour MauBank, qui investit dans le développement de ses expertises ESG, le renforcement de son analyse des risques climatiques, ainsi que dans l'innovation de ses solutions financières afin d'accompagner plus efficacement ses clients dans leur transition.

L'anticipation réglementaire est un autre moteur : les directives de la Bank of Mauritius (2022) en matière de risques climatiques et environnementaux imposent désormais aux banques d'intégrer l'impact environnemental dans leurs évaluations, mesures et reportings de risques financiers. MauBank agit dès aujourd'hui pour répondre à ces attentes croissantes.

Notre ambition est également de progresser vers l'intégration des émissions indirectes (Scope 3) dans notre activité de financement. Le Scope 3 couvre l'ensemble des émissions générées dans la chaîne de valeur d'une entreprise — fournisseurs, partenaires et clients. En adaptant nos produits de crédit pour encourager nos clients à réduire leur propre empreinte carbone, MauBank participe à l'accélération d'une transition systémique.

3. À votre avis, quelle est la portée réelle de ce partenariat pour l'ensemble du secteur bancaire mauricien ? Peut-on considérer cette démarche comme un catalyseur d'un changement structurel, susceptible d'inspirer une transition plus large du système financier mauricien vers des modèles intégrant systématiquement les critères ESG et les enjeux climatiques ?

Le partenariat stratégique entre MauBank et l'AFD s'inscrit dans un contexte plus large : celui de l'évolution inévitable du secteur financier mauricien vers des modèles intégrant systématiquement les critères ESG et les enjeux climatiques.

À l'échelle du système bancaire, cette initiative agit comme un catalyseur de transformation structurelle. Elle démontre concrètement qu'il est possible de concilier financement de la croissance économique et exigences de transition écologique, tout en renforçant la solidité financière des institutions.

Accélérer la transition verte pour le secteur bancaire signifie réorienter les flux financiers vers des projets à impact environnemental positif.

Il s'agit de soutenir activement des investissements qui visent à réduire l'empreinte carbone, diminuer les émissions, et renforcer la résilience des infrastructures face aux effets du changement climatique.

Les projets financés devront ainsi contribuer à réduire l'impact sur l'environnement tout en freinant l'aggravation des phénomènes climatiques extrêmes.

Ce n'est plus uniquement une responsabilité morale ; c'est un repositionnement stratégique face à un monde où les risques climatiques deviennent aussi des risques financiers.

Dans cette dynamique, le rôle des banques évolue : il ne s'agit plus uniquement de financer, mais aussi de faciliter l'accès aux solutions durables pour tous les opérateurs économiques, en rendant les financements verts plus compétitifs et mieux adaptés aux enjeux locaux.

À terme, l'objectif est de transformer durablement le modèle financier mauricien : intégrer l'analyse ESG et climatique dans toutes les décisions d'investissement deviendra un critère de résilience, de performance et de compétitivité pour l'ensemble du secteur.

En montrant que l'action est possible dès aujourd'hui, ce type d'initiative contribue à ancrer la finance durable non plus comme une alternative, mais comme le nouveau socle de croissance pour Maurice.

4. **Quels profils d'entreprises et quels types de projets seront éligibles à cette ligne de crédit verte de 38,5 millions d'euros ? Envisagez-vous un ciblage sectoriel spécifique ; par exemple l'énergie renouvelable, l'efficacité énergétique, la gestion des déchets ou la mobilité durable ?**

La ligne de crédit verte de 38,5 millions d'euros mise en place par MauBank est destinée à un large éventail de bénéficiaires, incluant les PME, les grandes entreprises, les autorités locales ainsi que les promoteurs de projets dûment enregistrés.

Un ciblage sectoriel précis est prévu pour maximiser l'impact environnemental des financements octroyés. Les projets prioritaires concernent les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique, l'agriculture durable et résiliente, l'économie circulaire, la gestion des déchets, l'eau et l'assainissement, les transports propres, la restauration des zones côtières, ainsi que les infrastructures vertes et durables.

Pour être éligibles, les projets devront satisfaire à des critères d'admissibilité rigoureux, démontrer une valeur environnementale ou sociale tangible, et présenter une viabilité financière claire. Cette approche vise à orienter le capital vers des initiatives structurantes pour la transition énergétique et climatique de Maurice.

5. **Quels dispositifs MauBank envisage-t-elle de mettre en place pour accompagner, former et sensibiliser ses clients – en particulier les PME – aux enjeux et aux opportunités liés à la finance durable ?**

MauBank prévoit de déployer plusieurs dispositifs pour accompagner ses clients, notamment les PME, dans l'appropriation des enjeux et opportunités liés à la finance durable.

La banque proposera un accompagnement spécialisé pour aider les PME à structurer des projets verts, incluant la réalisation d'études de faisabilité et d'évaluations financières adaptées aux exigences des financements climatiques. Des campagnes de sensibilisation et des ateliers pédagogiques seront également organisés pour démystifier les pratiques ESG et la finance climatique, et permettre aux entreprises de mieux comprendre les leviers à leur disposition.

En parallèle, MauBank développera des solutions de financement sur mesure, avec des conditions compétitives pour encourager l'accès des PME et des entrepreneurs à des capitaux alignés sur les objectifs de transition énergétique et climatique.



À travers ces mesures, l'objectif est d'équiper les entreprises, en particulier les plus petites structures, avec les connaissances, les outils et les ressources nécessaires pour qu'elles puissent s'engager durablement dans la transition verte. Cette approche contribue à réduire les risques liés aux investissements climatiques tout en promouvant une croissance économique plus inclusive et une meilleure culture financière au sein du tissu entrepreneurial mauricien.